

La posture professionnelle

La thématique de la posture professionnelle est essentielle dans la profession de l'animation. Les questionnements sur ce sujet peuvent surgir pour plusieurs raisons telles qu'une envie d'apprendre à travailler avec un public méconnu, l'envie d'améliorer son savoir-faire, le besoin de clarifier et nommer sa fonction ou son rôle ou encore, le besoin d'accompagner aux mieux un public cible.

Dans les métiers du social, nous sommes parfois confrontés à des publics fragilisés et précarisés. Pour assurer un accompagnement adéquat et respectueux, il est primordial de se questionner sur les questions de postures professionnelles. De plus, il n'est pas toujours évident de rendre visible le travail des animateurs socioculturels, c'est pourquoi être au clair sur sa posture est un moyen efficace permettant de l'expliquer et de le défendre. Pour toutes ces raisons, il est important de se questionner : Quelle est la « bonne » posture professionnelle ?

L'animateur en maison de quartier et le travailleuse sociale hors-mur (TSHM), n'ont pas la même posture professionnelle selon le moment, la situation et le public.

Lorsque le TSHM va à la rencontre des jeunes dans la rue, il est attentif à la situation et à sa posture. Il arrive selon les groupes d'avoir une position plus en retrait ou plus présente. Le professionnel n'est pas là pour poser un cadre mais pour créer du lien et identifier les besoins du jeune. Il va s'ajuster à la dynamique et au sens de sa mission. En travaillant dans la rue, les imprévus font parties de la réalité de cette profession et encore plus avec des jeunes en rupture. Une des difficultés de l'approche relationnelle avec ce public jeune découle du fait que bien souvent ils ont des liens potentiellement tendus avec les adultes et les institutions. Ainsi, la posture professionnelle permettant de créer un lien et une relation avec ces jeunes, est primordiale et influence l'approche et la suite de l'accompagnement.

Lors des accueils libres, dans un secteur adolescent de centre de loisirs, la posture n'est pas exactement identique que celle du TSHM en tournée. Dans une maison de quartier, il doit à la fois faire respecter les règles, tout en créant un lien avec les jeunes. Le principe de libre adhésion peut également complexifier le travail :

« Chaque jeune est libre de venir ou non, mais lorsqu'il décide de venir, il doit alors s'engager à respecter le cadre d'un espace où il s'agit d'évoluer avec les autres. La nécessité de respecter la règle instituée, mais aussi la possibilité de participer aux processus d'établissement de ces règles, apparaissent alors comme autant d'occasion de s'entraîner à la vie collective, à comprendre le jeu de la démocratie ». (Wicht, 2013, p.14)

Les animateurs sont régulièrement confrontés à des tensions et des conflits avec certains jeunes. Il se peut que les raisons ne soient pas d'une grande importance, mais que derrière des comportements se cache un besoin de confrontation nécessaire à la construction identitaire du jeune. En effet, ces moments de régulations relationnelles permettent de redéfinir les limites par le représentant du cadre. Le savoir-faire de l'animateur réside dans subtilité et la manière dont il va ajuster la relation tout en amenant un cadre éducatif ; être clair et ferme tout en encourageant la discussion :

« L'accueil est un espace dans lequel il est possible d'expérimenter la transgression. Transgresser les règles du lieu, c'est effectuer une transgression en deçà de la transgression de la loi, ce qui permet dans un premier temps de ne pas être confronté-e directement à la police et à la justice ». (Wicht, 2013, p.15)

Ces exemples de la pratique en animation socioculturelle montrent l'importance de jongler entre différentes postures et d'ajuster son intervention en fonction des situations, de la mission et du public.

Gillet (1996) définit trois pôles du métier d'animateur socioculturel : la militance, la technique et la médiation. L'animateur militant axe son intervention « sur la fonction d'élucidation, la prise de conscience, la conscientisation des populations, il est engagé et fidèle à sa cause, à son idéologie » (Gillet, 1996, p.12). L'animateur technicien privilégie « la fonction de la production, l'efficacité, l'efficience, la neutralité, la fidélité sans faille à son employeur » (Gillet, 1996, p.12). Pour finir, l'animateur médiateur se concentre sur « la fonction de facilitation, c'est-à-dire la recherche de procédure, de temps et de lieux permettant la rencontre, l'échange, la communication, la négociation entre les acteurs de son environnement. » (Gillet, 1996, p.12)

Le défi de ces trois fonctions réside dans « la capacité à les utiliser de façon égale dans une situation à un moment donné » (Gillet, 1996, p.12).

Pour parler de la posture professionnelle, il est important d'utiliser la notion de bienveillance qui se trouve également dans le métier d'éducateur. Une éducatrice AEMO, nous explique qu'elle va également prendre le temps et veiller à mettre du soin dans les accueils qu'elle fait chez les familles. Elle est attentive à ne pas avoir une posture supérieure ou jugeante. Pour ce faire, elle se met au même « niveau » et elle est attentive à sa posture. Elle explique qu'elle n'est pas là pour imposer une manière de faire, mais pour accompagner les parents à trouver la solution à leur problématique. Elle dit également que sa posture professionnelle est portée par les valeurs de l'institution et ses valeurs personnelles (Entretien avec Mélanie Thévaux, 2017).

Pour une animatrice de Camarada, les notions d'accueil et de bienveillance sont également très présentes. Elle parle d'humilité et veille à ne pas se positionner au-dessus des usagères tout en acceptant de ne pas tout savoir. Lorsqu'elle accompagne une usagère, elle prend en compte son parcours de vie, si elle a été scolarisée, le type de permis ou son statut, par exemple. Elle fait également attention à l'état de santé, au contexte familial, environnemental, tout en respectant l'application des lois suisses en matière d'asile : « Avant tout, il faut reconnaître l'autre dans ses forces et ses difficultés » (Entretien avec Nadia Metral, 2018).

Elle est également consciente de son rôle et de l'exemple qu'elle est pour ces femmes. Ainsi, elle s'interroge sans cesse sur le sens de son action et ajuste sa posture constamment : « Chaque jour, je fabrique du sens à mon travail » (Entretien avec Nadia Metral, 2018).

Gillet (1996) définit deux types d'animations : La première est l'animation « consommatoire », « Réduisant l'individu à un rôle passif, et au sens plus subtil d'achèvement et d'accomplissement, consommant des produits dont on ne peut se servir qu'en les détruisant

». Le deuxième modèle est : « l'animation abstraite, plutôt à valeur d'échange, (qui) correspondrait à un type d'animation qui, outre la consommation possible de produits, serait un lieu de création, de transfert de valeurs symboliques de l'intérieur vers l'extérieur, (...) (Gillet, 1996, p.5).

Tout comme Gillet, la Charte cantonale des centres de loisirs (1993) cherche à donner du sens à la fonction d'animateur socio-culturel, permettant ainsi de mieux en définir les contours et les valeurs :

« Les valeurs et cadres de vie liés à la famille, à l'école et au travail ne jouent plus de manière aussi évidente le rôle intégrateur qu'ils assuraient dans le passé. Dès lors, il faut agir sur le lien social et ses dimensions culturelles, à la fois au niveau collectif et sur le plan individuel, pour éviter la rupture de ce lien et prévenir la dégradation des situations personnelles ou sociales. La lutte contre l'exclusion et la marginalisation sont des priorités d'intérêt général ». (Charte cantonale des centres de loisirs, 1993)

Le groupe « Réflexion Action Jeunesse » rajoute que « la mission des animateur-trice-s est d'accueillir des groupes, de leur proposer des activités, de les aider à s'intégrer dans une vie sociale, une vie communautaire, et de leur permettre de faire leurs expériences de futurs jeunes adultes » (Wicht, 2013, p.24).

La posture professionnelle favorise donc l'atteinte d'objectifs éthiques permettant ainsi aux citoyens de développer au mieux leur potentiel :

« Ces valeurs sont relativement vastes et pourtant nous sommes persuadé-e-s que les faire vivre au quotidien dans un lieu favorise un cadre accueillant et convivial afin de passer du temps agréables ensemble. Il est indispensable d'offrir et de tenir un cadre cohérent, manifeste, et ainsi de se donner les moyens de grandir, mûrir, dans un contexte qui aide à développer une image, de soi positive. Ces lieux d'accueils libres permettent aux jeunes de se rencontrer, de s'exprimer, de réaliser des projets, mais surtout d'apprendre à vivre avec les autres. » (Wicht, 2013, p.23)

Une des tensions du métier de l'animation est la dévalorisation de la profession et du travail des professionnels. Tout le travail éducatif mis en place par les professionnels est souvent méconnu, ce qui peut affecter les interventions et les collaborations des animateurs. De plus, la profession dépend des subventions de l'Etat et des communes. Dès lors, il est primordial d'avoir une posture professionnelle claire et définie pour la défendre au mieux et rendre visibles les actions. La finalité étant de pouvoir continuer à bénéficier de moyens financiers afin de lutter contre l'exclusion et favoriser un lien social constructif, solidaire et bienveillant.

Var Thida

Bibliographie

Gillet,J (1996). Praxéologie de l'animation professionnelle. Recherche et formation, N°23, p.119-134)

Wicht, L, 2013. A propos de l'accueil libre : Mutualisation d'expériences professionnelles et tentative de définition d'une pratique de travail social auprès des jeunes. Genève : ies

Charte Cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maison de quartier, jardins robinsons et terrains d'aventure du canton de Genève. (Ed.). (2013). Genève : FCLR

InteRob. (Ed.). (2012). L'accueil libre en Terrain d'Aventures et Jardins Robinson. Genève.